

# CVEC

Contribution  
de vie étudiante  
et de campus

**Bilan des actions  
menées en 2019 et 2020**

**Reprogrammation  
d'actions pour 2021**



## ⊙ La CVEC, c'est quoi ?

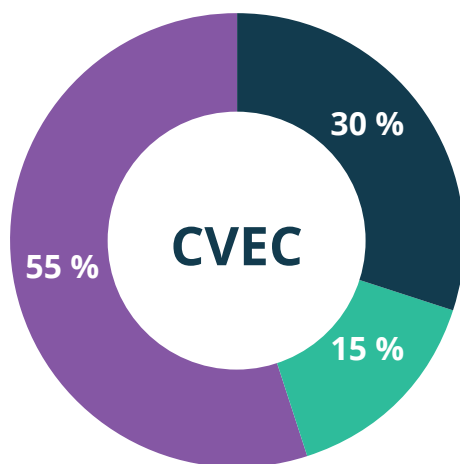
La CVEC est la Contribution de Vie Étudiante et de Campus. Créée en 2018, c'est une des mesures du «plan étudiant» lancé en octobre 2017. La loi prévoit qu'elle est collectée par les Crous.

La CVEC contribue à l'amélioration des conditions de vie et d'étude et à la dynamisation de la vie de campus.

Elle est destinée à :

- favoriser l'accueil et l'accompagnement social, sanitaire, culturel et sportif des étudiants,
- conforter les actions de prévention et d'éducation à la santé réalisées à leur intention.

## ⊙ Principe général de la CVEC



Répartition réglementaire du montant perçu par la CVEC :

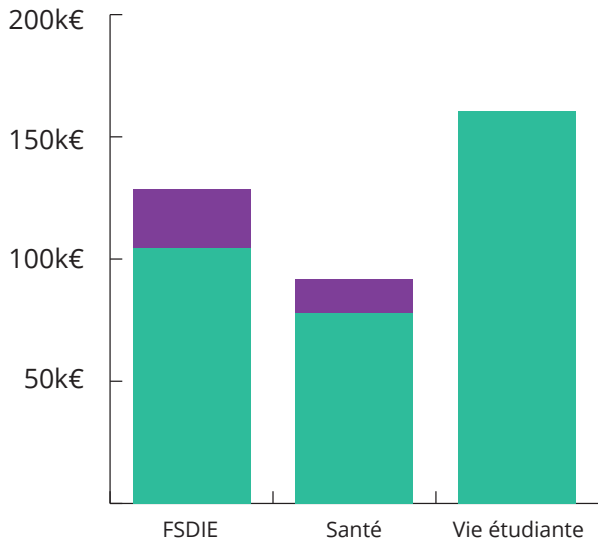
- 30 % minimum de la CVEC : FSDIE
- 15 % minimum de la CVEC : Santé
- 55 % de la CVEC : Projets vie étudiante

## ⊙ Versement de la CVEC à l'Université

Le montant de la CVEC est versé à l'Université en deux étapes :

- 50 % du droit initial à percevoir : montant prévu par la réglementation x le nombre d'étudiants inscrits validés au 15 octobre. Le premier versement a lieu au plus tard le 15 décembre.
- le droit final : montant prévu par la réglementation x le nombre d'étudiants inscrits validés au 31 mai éventuellement ajusté avec une part variable en fonction du montant total du produit de la CVEC.  
Le montant du second versement correspond à 100 % du droit final à percevoir duquel est déduit le montant du premier versement. Ce second versement a lieu au plus tard le 31 juillet.

Synthèse réalisée à partir des données récoltées par la Direction des Études et de la Vie Universitaire et présentées au Conseil d'Administration de l'Université le 11 mars 2021.



- Part du montant dépensé
- Part du montant non dépensé (ce montant alimentera le plan pluriannuel d'investissement 2021)

### ◎ Bilan global 2019

Dans le cadre de ses missions, la commission CVEC a veillé à la mise en œuvre des actions engagées, pour un montant total programmé de 380 944 euros.

Les fonds ont été ainsi répartis sur trois axes, pour des montants arrêtés au 12 novembre 2019 :

- **FSDIE – Appel à projets et aide sociale :**

128 680 € dont **104 426 €** dépensés.

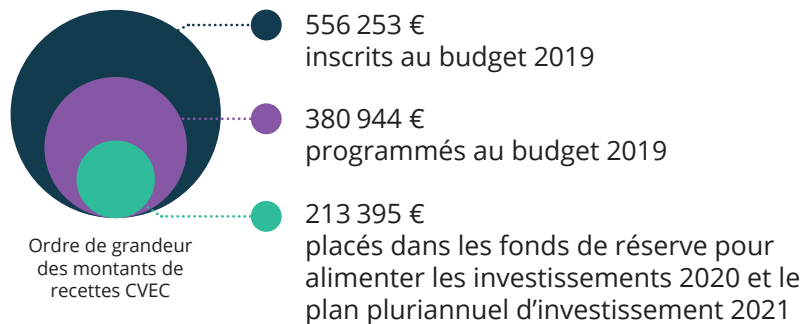
- **Santé – SUMPPS :**

91 826 € dont **78 006 €** dépensés.

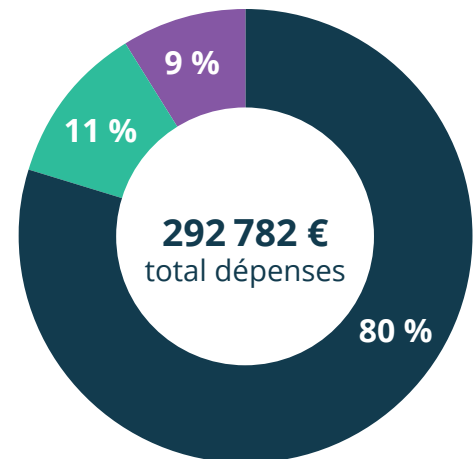
- **Vie étudiante :**

160 438 € dont **160 427 €** dépensés.

### ◎ Recettes CVEC 2019



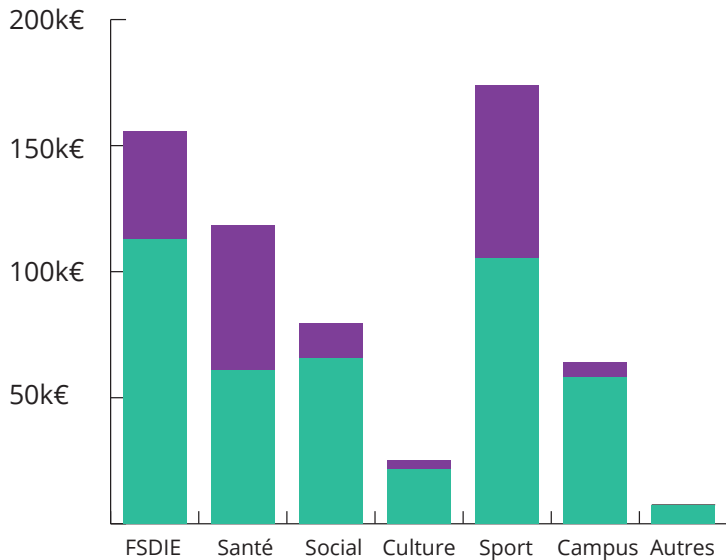
### ◎ Dépenses CVEC 2019



- 234 035 € : fonctionnement
- 33 535 € : investissement soit 6 % des recettes
- 25 212 € : masse salariale

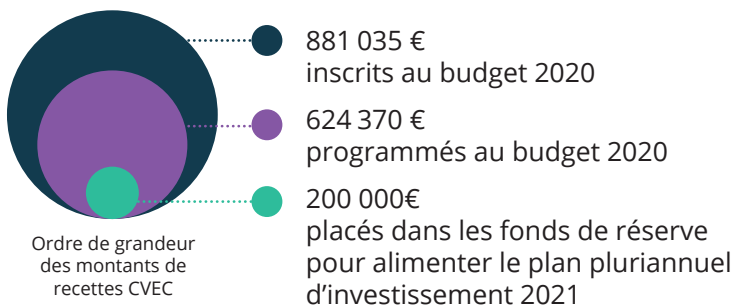
### ◎ Exemples d'actions ou projets réalisés en 2019

- Emplois étudiants pour la mission handicap, la Bibliothèque Universitaire, le Centre de Ressources en Langues, le SUAPS
- Installation d'écrans dynamiques sur les 3 campus
- Résidence d'artiste avec la mission Culture
- Formation aux métiers de l'enseignement, de la sécurité et du sauvetage aquatique
- Équipement du Centre de santé SUMPPS



- Part du montant dépensé
- Part du montant non dépensé (ce montant alimentera le plan pluriannuel d'investissement 2021)

### Recettes CVEC 2020



### Exemples d'actions ou projets réalisés en 2020

- Espace sable pour les activités sportives
- Emplois étudiants
- Résidence d'artiste avec la mission Culture
- Renforts en personnels pour le Centre de Santé, le service Social et le service Vie étudiante
- Bureau d'Aide Psychologique Universitaire
- Masques distribués à la rentrée
- Aide d'urgences COVID...

### Bilan global 2020

Dans le cadre de ses missions, la commission CVEC a veillé à la mise en œuvre des actions engagées, pour un montant total programmé de 624 370 €.

Les fonds ont ainsi été répartis sur 7 axes, pour des montants arrêtés au 31 décembre 2020.

- **FSDIE – Appel à projets et aide sociale :**

155 642 € dont **112 922 €** dépensés.

- **Santé – SUMPSS :**

118 470 € dont **60 961 €** dépensés.

- **Social :**

79 500 € dont **65 483 €** dépensés.

- **Culture :**

25 138 € dont **21 691 €** dépensés.

- **Sport :**

174 020 € dont **105 510 €** dépensés.

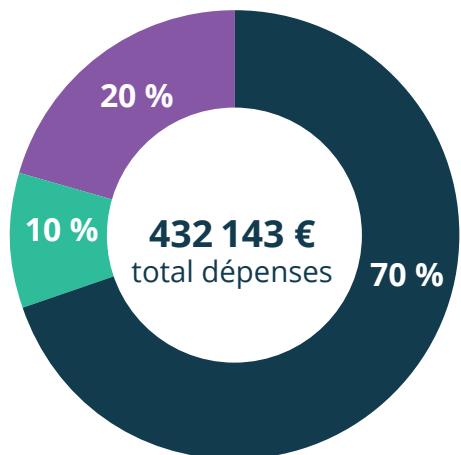
- **Campus :**

64 100 € dont **58 074 €** dépensés.

- **Autres :**

7 500 € dont **7 500 €** dépensés.

### Dépenses CVEC 2020



- 301 418 € : fonctionnement
- 43 052 € : investissement soit 7 % des recettes
- 87 673 € : masse salariale

⊙ Budget CVEC 2021

Pour l'année 2021, le montant total de la proposition de programme d'actions est de 773 984 euros.

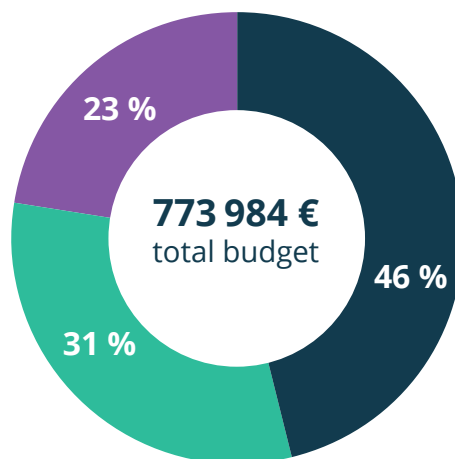
Les fonds sont répartis sur sept axes :

- **FSDIE – Appel à projets et aide sociale : 126 000 €**
- **Santé – SUMPSS : 124 779 €**
- **Social : 60 500 €**
- **Culture : 10 000 €**
- **Sport : 94 105 €**
- **Campus : 148 600 €**
- **Plan pluriannuel d'investissement (PPI) : 200 000 €**
- **Autres : 10 000 €**

La proposition de reprogrammation d'actions au titre de l'année 2021 prévoit de mettre l'accent sur l'amélioration du service sanitaire et social.



⊙ Dépenses CVEC 2021



- 356 905 € : fonctionnement
- 243 000 € : investissement soit 58 % des recettes
- 174 079 € : masse salariale

⊙ Exemples d'actions ou projets votés en 2021

- Investissement (PPI) pour l'aménagement du parcours santé sur la colline du Thouars (campus de La Garde)
- Investissement (PPI) pour l'aménagement des terrasses du bâtiment Pi (campus de Toulon)
- Recrutement de personnel pour le service Vie étudiante (campus de Draguignan)
- Achat de 15 ordinateurs en prêt aux étudiants pour lutter contre la fracture numérique
- Aide sociale pour les étudiants en difficulté
- Masse salariale du Bureau d'Aide Psychologique Universitaire...



Contact

**Michel LANGEVIN**

Vice-Président délégué Vie Étudiante

[vp-vie-etudiante@univ-tln.fr](mailto:vp-vie-etudiante@univ-tln.fr)

Suivez-nous @univtoulon

